

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Santé mentale des élèves : le nouveau plan du gouvernement est clairement insuffisant

Montréal, le 4 octobre 2020. – La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) a été surprise d'entendre, en fin de journée jeudi, l'annonce de l'ajout de 30 millions \$ en santé mentale dans les milieux scolaires, mais sans augmentation des ressources professionnelles. Ce budget, réservé plutôt pour l'ajout de personnel du réseau de la santé et du milieu communautaire pour réaliser des interventions de promotion et de prévention dans les écoles, est aberrant.

La FPPE-CSQ dénonce depuis longtemps le manque de personnel professionnel, et particulièrement le manque de psychologues, dans le réseau scolaire. Bien que l'intention soit bonne d'offrir plus d'aide aux enfants et aux adolescents cette année, les professionnelles et professionnels ont déjà développé cette expertise avec les équipes-écoles. Le choix d'engager des acteurs externes pour intervenir dans les écoles est offusquant et incompréhensible.

Un budget spécial et stable pour la santé mentale en éducation aurait été de loin une meilleure solution, car il aurait permis année après année l'embauche de nouveaux professionnels qualifiés à même le réseau de l'éducation. La FPPE-CSQ a formulé de façon persistante, encore au printemps dernier, des demandes d'ajout de ressources pour répondre spécifiquement aux besoins en santé mentale.

Le plan dévoilé par le ministre de l'Éducation et le ministre de la Santé et des Services sociaux présente aussi des lacunes importantes et apporte beaucoup d'inconnus sur sa mise en œuvre. Le gouvernement semble espérer combler le manque de ressources en éducation par des ressources déjà insuffisantes dans le réseau de la santé, où les listes d'attente sont beaucoup trop longues et les délais, interminables. On s'inquiète aussi de la méconnaissance du contexte scolaire de la part du personnel de la santé, car l'approche et les protocoles favorisés sont complètement différents.

Ce nouvel investissement confirme, encore une fois, que les mesures annoncées depuis le début de l'année sont nettement insuffisantes pour répondre aux besoins des élèves. Le gouvernement a choisi encore une fois de mettre un plâster sur le problème au lieu de créer des mesures structurantes pour combler de façon permanente le manque de ressources professionnelles dans le réseau scolaire.

« Ce qu'on entend c'est clairement un aveu qu'il y a un manque de personnel professionnel dans les écoles. Le gouvernement du Québec le reconnaît, enfin! On ne peut plus se fermer les yeux sur l'urgence d'agir, surtout en contexte de pandémie. Mais, nous le savions depuis longtemps que les besoins explosent, nos psychologues ont été les premiers à le dénoncer. Dans ce cas, pourquoi le gouvernement s'entête et refuse d'investir directement dans les écoles et dans le personnel professionnel? Cette annonce est incompréhensible pour nous », se désole Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

Beaucoup de questions demeurent sans réponse quant à l'application des mesures et au partage des ressources déployées qui sont nettement insuffisantes. Avec à peine plus de 700 psychologues dans le réseau, il y a entre 1300 à 2500 élèves par psychologue scolaire selon les milieux, ce qui est bien au-deçà des normes recommandées. Il est temps de reconnaître l'expertise spécifique qui s'est développée en réseau scolaire et la FPPE-CSQ doit faire partie de la solution.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Aline Patcheva
Conseillère aux communications
T : [\(514\) 608-7721](tel:5146087721)
C : patcheva.aline@lacsq.org